
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 chemin de la Beauce le 6 décembre 2011, à compter de 20 heures 00.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Éva Böröcz et Sylvette Savaria, messieurs les conseillers Ghislain Beaugard, Bruno Napert, Daniel Plouffe et Pierre St-Louis formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Claude Jutras.
Monsieur Alain Beaugard, secrétaire-trésorier et directeur général, assure le greffe.

OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte à 20 heures 00.

2011-12-138

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de monsieur le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par madame la conseillère Éva Böröcz, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté comme suit:

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2011 – Adoption;
3. Affaires découlant de la séance du 1^{er} novembre 2011;
4. Mot du maire;
5. Fédération québécoise des municipalités – Renouvellement de l'adhésion;
6. Consultation juridique – Adhésion à Municonseil;
7. Calendrier des séances du conseil de 2012- Adoption;
8. Correspondance;

9. Finances

9.1 Comptes payés et à payer – Autorisation de paiement;

10. Rapport des comités du conseil

10.1 Bâtiments et propriétés municipales

- 10.1.1 Rapport du représentant;
- 10.1.2 Peinture des locaux (sous-sol) – Entérinement de la facture;

10.2 Voirie et aqueduc

- 10.2.1 Rapport du représentant;
- 10.2.2 Aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Attestation de réalisation des travaux;

10.3 Environnement

- 10.3.1 Rapport du représentant;
- 10.3.2 Branches n^{os} 19 et 20 du cours d'eau Coderre – Règlement d'emprunt n^o 270 - Adoption;

10.4 Urbanisme

- 10.4.1 Rapport du représentant;
- 10.4.2 Compte rendu du comité du 18 octobre 2011 – Adoption;
- 10.4.3 Plan et règlements d'urbanisme- Suivi des travaux;

10.5 Culture et patrimoine

10.5.1 Rapport de la représentante;

10.6 Loisirs

- 10.6.1 Rapport de la représentante;
- 10.6.2 Entretien de la patinoire – Mandat;

10.7 Transport et transport adapté

10.7.1 Rapport du représentant;

10.8 Sécurité civile et prévention des incendies

10.8.1 Rapport du représentant;

10.8.2 Approbation de la quote-part additionnelle 2011 pour la régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

10.8.3 Budget 2012 - Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent – Approbation;

11. Période de questions;

12. Levée de l'assemblée.

Le point suivant est ajouté :

10.6.3 Réparation de la patinoire – Mandat à Création Jacquemond

ADOPTÉE

2011-12-139

2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2011 – ADOPTION

Sur une proposition de madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu:

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2011 tel que déposé.

ADOPTÉE

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2011

Le directeur général résume le suivi fait aux décisions du conseil.

4. MOT DU MAIRE

Conformément à l'article n^o 955 du Code municipal du Québec, monsieur le maire fait état de son rapport pour l'année 2010 et la situation financière pour l'année en cours.

2011-12-140

5. FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION

CONSIDÉRANT le rôle de la Fédération québécoise des municipalités dans la défense des intérêts des municipalités qui en sont membres et le soutien de la Fédération par des activités de formation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, appuyé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, il est unanimement résolu:

D'ADHÉRER à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2012 et d'autoriser le paiement de 707,43 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE

2011-12-141

6. CONSULTATION JURIDIQUE – ADHÉSION À MUNICONSEIL

CONSIDÉRANT l'offre de service de Municonseil datée du 8 novembre 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu:

DE RETENIR les services de Municonseil pour l'année 2012 au montant de 825 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

2011-12-142

7. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL DE 2012 - ADOPTION

CONSIDÉRANT que l'article n°148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu:

QUE LE CALENDRIER ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2012, qui se tiendront le premier mardi du mois sauf exception et qui débiteront à 20h00 :

10 janvier, 7 février, 6 mars, 3 avril, 1^{er} mai, 5 juin, 3 juillet, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre, 4 décembre;

QU'UN AVIS PUBLIC du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

8. CORRESPONDANCE

Excepté le dépôt d'un projet de loi à l'assemblée nationale par le député Stéphane Bergeron pour le changement de nom de la circonscription électorale, aucune correspondance particulière à signaler.

9. FINANCES

2011-12-143

9.1 COMPTES PAYÉS ET À PAYER - AUTORISATION DE PAIEMENT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu :

QUE LA LISTE des comptes en date du 6 décembre 2011 au montant de 142 519.90 \$ soit approuvée.

ADOPTÉE

10. COMITÉS DU CONSEIL

10.1 BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

10.1.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller Pierre St-Louis informe la population sur les démarches en cours pour le réaménagement des locaux de la municipalité.

2011-12-144

10.1.2 PEINTURE DES LOCAUX (SOUS-SOL) – ENTÉRINEMENT DE LA FACTURE

CONSIDÉRANT les travaux de peinture du sous-sol coordonnés par les Loisirs et le Comité culturel et patrimonial;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Napert, appuyé par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu:

DE PAYER le montant de 4 557.00 \$, taxes incluses, à Décorations S. Bissonnette.

ADOPTÉE

10.2 VOIRIE ET AQUEDUC

10.2.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller Ghislain Beaugard informe la population que les travaux de voirie, pour cette année sont terminés.

2011-12-145

10.2.2 AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – ATTESTATION DE RÉALISATION DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT la résolution n° 2011-06-75 par laquelle le conseil a déterminé les travaux en vertu du présent programme d'aide;

CONSIDÉRANT la demande d'attestation de réalisation des travaux dans la lettre datée du 5 juillet 2011 du ministre délégué au Transport monsieur Norman McMillan;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu:

DE TRANSMETTRE au ministère des transports les preuves de paiement aux fournisseurs Construction C. Perreault Inc. et Transport C. Jacques et Fils pour les ponceaux remplacés situés sur le chemin de la Beauce pour un total net de 8 966.45\$.

ADOPTÉE

10.3 ENVIRONNEMENT

10.3.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller Pierre St-Louis informe que des rencontres avec les principaux fournisseurs d'équipements individuels et collectifs ont débuté. Rien de nouveau concernant le projet pilote.

2011-12-146

10.3.2 BRANCHES N^{OS} 19 ET 20 DU COURS D'EAU CODERRE RÈGLEMENT D'EMPRUNT N^O 270 - ADOPTION

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné à la session régulière du 1^{er} novembre 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Napert, il est unanimement résolu:

D'ADOPTER ledit règlement

ADOPTÉE

10.4 URBANISME

10.4.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Voir la rubrique ci-après.

2011-12-147

10.4.2 COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CCU DU 18 OCTOBRE 2011

CONSIDÉRANT le dépôt du compte rendu du comité du 18 octobre 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Éva Böröcz, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu:

D'ADOPTER ledit compte rendu.

ADOPTÉE

10.4.3 PLAN ET RÈGLEMENTS D'URBANISME- SUIVI DES TRAVAUX

Le directeur général informe la population que le plan et les règlements d'urbanisme seront complétés d'ici le 31 décembre 2011 pour être porté à l'attention du conseil en janvier 2012.

10.5 CULTURE ET PATRIMOINE

10.5.1 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE

Aucun développement depuis la séance précédente.

10.6 LOISIRS

10.6.1 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE

Madame la conseillère Sylvette Savaria invite la population à participer à la Fête de Noël qui aura lieu le 10 décembre 2011.

2011-12-148

10.6.2 ENTRETIEN DE LA PATINOIRE – MANDAT

CONSIDÉRANT la proposition de monsieur Marc-André Jacques datée du 21 octobre 2011 et l'entente intervenue avec le directeur général;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, il est unanimement résolu:

DE CONFIER à monsieur Marc-André Jacques l'entretien de la patinoire, arrosage et entretien, pour la saison 2011-2012 au montant de 4 500 \$;

DE CONFIER le transport de la neige à monsieur Luc Jacques pour un montant de 1 100 \$ plus taxes;

DE RÉPARTIR les paiements pour monsieur Marc-André Jacques comme suit trois versements égaux : le 16 décembre, le 16 janvier, le 29 février;

D'EFFECTUER le paiement de Luc Jacques à la fin de la saison hivernale.

ADOPTÉE

2011-12-149

10.6.3 RÉPARATION DE LA PATINOIRE – MANDAT À CRÉATION JACQUEMOND

CONSIDÉRANT le résultat de l'appel d'offre pour la réparation du bas des bandes de la patinoire et quelques perforations dans les bandes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu:

DE CONFIER à Création Jacquemond la réparation de la patinoire tel qu'au devis, pour un montant de 1050 \$, tout inclus.

ADOPTÉE

10.7 TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTE

10.7.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller Daniel Plouffe informe la population que son mandat de président du comité de la MRC a pris fin.

10.8 SECURITE CIVILE ET PREVENTION DES INCENDIES

10.8.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Aucun développement depuis la séance précédente.

2011-12-150

10.8.2 APPROBATION DE LA QUOTE-PART ADDITIONNELLE 2011 POUR LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT que le 23 novembre 2011, le Conseil d'Administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a adopté la résolution CA-11-913 imposant une quote-part additionnelle pour 2011;

CONSIDÉRANT qu'une copie de cette résolution et du tableau ventilant cette quote-part additionnelle de 2011, soit de 771 \$, ont été transmis à la Municipalité de Calixa-Lavallée;

CONSIDÉRANT que cette demande de quote-part additionnelle doit être soumise pour approbation à chacune des organisations municipales membres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Calixa-Lavallée exprime par la présente son désaveu référence à l'incapacité de la Régie à contrôler son budget;

ET EN DÉPIT de ces considérants et de la légitime frustration exprimée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Napert, appuyé par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu:

D'APPROUVER l'imposition d'une quote-part additionnelle 2011 de 200 000,00 \$ pour la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent tel qu'adopté par la résolution CA-11-913 de son Conseil d'Administration le 23 novembre 2011.

ADOPTÉE

2011-12-151

10.8.3 BUDGET 2012 - RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT - APPROBATION

CONSIDÉRANT que le 26 octobre 2011, le Conseil d'Administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a adopté son budget pour l'exercice financier 2012;

CONSIDÉRANT qu'une copie de ce budget a été transmise à la Municipalité de Calixa-Lavallée;

CONSIDÉRANT que ce budget doit recevoir l'approbation de chacune des organisations municipales membres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT que la majoration du budget est supérieure au coût de la vie pour la dernière année soit une augmentation de 5,02 % contre une inflation de 3,25 %;

CONSIDÉRANT que la Régie ne s'engage pas à un contrôle serré de ses dépenses par une hausse budgétaire supérieure à la plupart sinon à tous les budgets des municipalités qu'elle dessert;

CONSIDÉRANT que nous souhaitons que la Régie respecte le budget 2012 tel que soumis et imposé, de telle sorte qu'il n'y ait pas de surprises comme c'est le cas en 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Napert, il est unanimement résolu :

D'APPROUVER le budget 2012 de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, tel qu'adopté par son Conseil d'Administration le 26 octobre 2011.

ADOPTÉE

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance.

2011-12-152

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition de madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par monsieur le conseiller Pierre Saint-Louis, il est unanimement résolu que la présente session soit levée à 20 h 12.

ADOPTÉE

Claude Jutras
Maire

Alain Beauregard
Secrétaire-trésorier
Directeur général